



Agence canadienne de développement  
économique du Nord

Canadian Northern Economic  
Development Agency

# **Agence canadienne de développement économique du Nord**

## **2022-2023**

## **États financiers de fin d'année**

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Affaires du Nord, ministre responsable de Développement économique Canada pour les Prairies et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, 2023

No de catalogue R105-5F-PDF  
ISSN 2816-587X

## **Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (« l'Agence »). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement de l'Agence concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Agence sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction. L'Agence adopte une approche pluriannuelle à l'égard de l'évaluation de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

L'Agence fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG) et utilisera les résultats de ces audits pour adhérer à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor.

Ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'un audit.

---

**Paula Isaak**  
Présidente

---

**Roger Tetreault, CPA, CMA**  
Dirigeant principal des finances

Ottawa (Canada)  
Le XX août 2023

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**État de la situation financière (non audité)**  
**au 31 mars**  
**(en dollars)**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	54 016 227	35 499 226
Indemnités de vacances et congés compensatoires	879 581	1 118 399
Avantages sociaux futurs (note 5)	325 292	354 318
<b>Total des passifs</b>	<b>55 221 100</b>	<b>36 971 943</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	51 651 680	32 824 570
Débiteurs et avances (note 6)	2 364 547	2 674 656
Prêts (note 7)	13 765 046	10 116 922
<b>Total des actifs financiers bruts</b>	<b>67 781 273</b>	<b>45 616 149</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Prêts (note 7)	(13 765 046)	(10 116 922)
<b>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>	<b>(13 765 046)</b>	<b>(10 116 922)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>54 016 227</b>	<b>35 499 227</b>
<b>Dettes nettes ministérielles</b>	<b>1 204 873</b>	<b>1 472 717</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 8)	70 260	92 134
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>70 260</b>	<b>92 134</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b>(1 134 613)</b>	<b>(1 380 583)</b>

Obligations contractuelles (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

---

**Paula Isaak**  
Présidente

---

**Roger Tetreault, CPA, CMA**  
Dirigeant principal des finances

Ottawa (Canada)  
Le XX août 2023

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (*non audité*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
**(en dollars)**

	<u>2023</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	Résultats prévus	Résultats réels	Résultats réels
<b>Charges</b>			
Développement économique dans les territoires	81 439 402	90 910 570	70 462 806
Services internes	6 352 224	9 408 118	8 651 896
<b>Total des charges</b>	<b>87 791 626</b>	<b>100 318 688</b>	<b>79 114 701</b>
<b>Revenus</b>			
Revenus divers	4 133	15 270	15 318
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(4 133)	(15 093)	(15 318)
<b>Total des revenus</b>	<b>0</b>	<b>177</b>	<b>0</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>87 791 626</b>	<b>100 318 511</b>	<b>79 114 701</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		77 641 789	66,274,682
Variations des montants à recevoir du Trésor		18 827 110	9 525 475
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)		4 095 582	3 421 738
<b>Total du financement du gouvernement et transferts</b>		<b>100 564 481</b>	<b>79 221 895</b>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>(245 970)</b>	<b>(107 194)</b>
<b>Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice</b>		<b>(1 380 583)</b>	<b>(1 487 777)</b>
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>		<b>(1 134 613)</b>	<b>(1 380 583)</b>

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**État de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
*(en dollars)*

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(245 970)</b>	<b>(107 194)</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(21 874)	(30 240)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(21 874)</b>	<b>(30 240)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>(267 844)</b>	<b>(137 434)</b>
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>1 472 717</b>	<b>1 610 151</b>
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b><u>1 204 873</u></b>	<b><u>1 472 717</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**État des flux de trésorerie (non audité)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**  
**(en dollars)**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	100 318 511	79 114 701
<b>Éléments hors caisse</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(21 874)	(30 240)
Gain sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	177	0
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	(4 095 582)	(3 421 738)
<b>Variations de l'état de la situation financière</b>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(310 109)	1 172 351
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(18 517 001)	(10 697 826)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	238 818	67 698
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	29 026	69 736
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>77 641 966</b>	<b>66 274 682</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(177)	0
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(177)</b>	<b>0</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>77 641 789</b>	<b>66 274 682</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**1. Pouvoirs et objectifs**

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (« l'Agence ») a été établie le 18 août 2009, selon l'alinéa 2a) de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attribution dans l'administration publique*. En vertu du décret du conseil C.P. 2009-1423, le volet contrôle et surveillance de la Direction générale de développement économique du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a été transféré à l'Agence. L'Agence est répertoriée à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Afin de contribuer à l'emploi et à la croissance au Canada, l'Agence s'efforce de bâtir, dans les trois territoires du Canada, une économie diversifiée, durable et dynamique. Elle y parvient en mettant en œuvre des programmes de financement pour les habitants du Nord, notamment les populations autochtones, ainsi qu'en coordonnant et en facilitant la participation des ministères fédéraux à l'examen des grands projets dans tout le Nord par l'entremise du Bureau de gestion des projets nordiques. Elle entreprend également des travaux de recherche à l'appui de l'élaboration de politiques reposant sur des données probantes, en plaidant en faveur de la prospérité et de la diversification économiques du Nord et en collaborant avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements territoriaux, les organisations autochtones et l'industrie.

Dans la poursuite de son mandat, l'Agence a structuré ses programmes de la manière suivante :

- a. **Développement économique dans les territoires** – Travailler dans les territoires afin de favoriser des conditions propices à une économie durable, diversifiée et novatrice en collaboration avec les habitants du Nord et les Autochtones, les entreprises, les organisations et d'autres ministères fédéraux et ordres du gouvernement.
- b. **Services internes** – Les services internes sont les services qui sont fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse s'acquitter de ses obligations et offrir ses programmes. On dénombre 10 catégories des services internes : les services de gestion des acquisitions; les services de communication; les services de gestion financière; les services de gestion des ressources humaines; les services de gestion de l'information; les services de la technologie de l'information; les services juridiques; les services de gestion du matériel; les services de gestion et de surveillance; et les services de gestion des biens immobiliers.

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (*non auditées*)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**2. Sommaire des principales conventions comptables**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'Agence ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi que dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2022-2023. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2022-2023.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

L'Agence fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Agence est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Agence sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor ou à lui verser

Le montant à recevoir du Trésor ou à lui verser découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

#### (d) Revenus

- i. Les revenus provenant de droits réglementaires sont comptabilisés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ii. Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice ou s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.
- iii. Les revenus non disponibles ne peuvent servir à acquitter les passifs de l'Agence. Si la présidente se doit de maintenir le contrôle comptable, elle n'a aucun pouvoir en ce qui concerne l'utilisation des revenus non disponibles. Par conséquent, les revenus non disponibles sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

#### (e) Charges

- i. Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ii. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- iii. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

#### (f) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Agence au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de l'Agence relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont comptabilisés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii. Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré leurs indemnités est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

#### (g) Débiteurs

Les comptes débiteurs et les prêts en cours sont initialement comptabilisés au coût, et, lorsque la situation l'exige, escomptés pour tenir compte de leurs conditions privilégiées. Il peut notamment s'agir de prêts à long terme sans intérêt ou à taux d'intérêt très faible. Les paiements de transfert remboursables sans condition sont comptabilisés comme des prêts en cours. Lorsque nécessaire, une provision pour évaluation est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des comptes débiteurs et des prêts en cours pour qu'elle reflète approximativement leur valeur recouvrable nette.

#### (h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition d'immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens (voir note 8). Toutes les

immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 dollars sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves au sens de la *Loi sur les Indiens*, les œuvres d'art, les collections de musées, les terres publiques auxquelles aucun coût d'acquisition n'est attribuable et les actifs incorporels.

(i) Passifs éventuels

Les passifs éventuels représentent des obligations potentielles qui peuvent se transformer en obligations réelles si des événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut pas être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(j) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent se transformer en actifs réels si des événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est indiqué dans les notes complémentaires aux états financiers.

(k) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation de l'Agence concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, le passif au titre d'avantages sociaux futurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour créances douteuses.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice où elles sont connues.

(l) Opérations entre apparentés

Les opérations inter-entités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés à la valeur comptable pour les besoins des états financiers ministériels.

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non audités)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**3. Autorisations parlementaires**

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'Agence pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement attribué par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés**

<i>(en dollars)</i>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>100 318 511</b>	<b>79 114 701</b>
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(21 874)	(30 240)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(4 095 582)	(3 421 738)
Rajustements des comptes créditeurs des exercices antérieurs	951 447	3 002 997
Remboursement de charges des exercices antérieurs	1 553 232	3 008 774
Remboursement de Paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national et l'allocation de soutien du revenu	14 604	255 594
Diminution des avantages sociaux futurs	29 026	69 736
Diminution / (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	238 818	67 698
Autres	(936 902)	963 785
<b>Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</b>	<b>(2 267 231)</b>	<b>3 916 605</b>
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, incidence sur les autorisations :		
Augmentation des débiteurs et avances	111 083	117 470
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	177	0
Contributions remboursables inconditionnelles	6 914 803	5 222 738
<b>Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>7 026 063</b>	<b>5 340 208</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b><u>105 077 343</u></b>	<b><u>88 371 514</u></b>

**(b) Autorisations fournies et utilisées**

<i>(en dollars)</i>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Autorisations fournies</b>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	23 128 158	21 361 404
Crédit 5 – Contributions	83 751 245	68 763 033
Montants législatifs	1 861 791	1 836 526
<b>Total des autorisations fournies</b>	<b>108 741 194</b>	<b>91 960 963</b>
<b>Moins</b>		
Autorisations disponibles pour les prochains exercices	(177)	0
Périmés : Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices antérieurs	0	(15)
Périmés : Crédit 1 – Fonctionnement	(1 993 219)	(1 342 974)
Périmés : Crédit 5 – Contributions	(1 670 455)	(2 246 460)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b><u>105 077 343</u></b>	<b><u>88 371 514</u></b>

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**4. Crédoiteurs et charges à payer**

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de l'Agence.

<i>(en dollars)</i>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Créditeurs – autres ministères et organismes	447 175	378 623
Créditeurs – parties externes	2 223 100	5 118 258
Créditeurs – salaires dus aux employés	1 605 589	1 086 808
<b>Total des crédoiteurs</b>	<b><u>4 275 864</u></b>	<b><u>6 583 690</u></b>
Charges à payer	49 740 363	28 915 536
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<b><u>54 016 227</u></b>	<b><u>35 499 226</u></b>

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**5. Avantages sociaux futurs**

**(a) Prestations de retraite**

Les employés de l'Agence participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées à celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'Agence versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification apportée à la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre des dispositions relatives au Plan d'action économique de 2012, les cotisants ont été divisés en deux groupes distincts, à savoir le groupe 1 pour les employés inscrits au Régime en date du 31 décembre 2012, et le groupe 2 pour les employés adhérant au Régime à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2022-2023 s'élève à 1 216 193 dollars (1 240 747 dollars en 2021-2022). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,01 fois pour 2021-2022) les cotisations des employés et, pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2021-2022) les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Agence relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont comptabilisés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de ré pondant du régime.

**(b) Indemnités de départ**

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées de l'Agence étaient basées sur l'admissibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Toutefois, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés visés par ces changements se sont vu offrir la possibilité de toucher immédiatement le montant total ou partiel des prestations accumulées à ce jour ou de toucher le montant total ou restant des prestations à leur départ de la fonction publique. En date du 31 mars 2023, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités avaient été faits. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants:

(en dollars)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	354 318	424 054
Charge pour l'exercice	(29 026)	(69 736)
Prestations versées pendant l'exercice	0	0
<b>Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice</b>	<b><u>325 292</u></b>	<b><u>354 318</u></b>

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**6. Débiteurs et avances**

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de l'Agence :

<i>(en dollars)</i>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Débiteurs – autres ministères et organismes	326 636	477 272
Débiteurs – salaires dus par les employés	407 327	349 626
Débiteurs – parties externes	2 079 012	1 857 246
Avances aux employés	936	936
Sous-total	<u>2 813 911</u>	<u>2 685 079</u>
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(449 364)	(10 423)
<b>Débiteurs bruts</b>	<u><b>2 364 547</b></u>	<u><b>2 674 656</b></u>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	0	0
<b>Débiteurs nets</b>	<u><b>2 364 547</b></u>	<u><b>2 674 656</b></u>

Le tableau suivant présente une analyse chronologique sur les débiteurs des employés et des parties externes, et la provision pour créances douteuses associée utilisée pour refléter leur valeur nette recouvrable :

<i>(en dollars)</i>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Les débiteurs des employés et des parties externes		
Pas en souffrance.....	495 188	579 825
Nombre de jours en souffrance.....		
1 à 30.....	246 892	24 948
31 à 60.....	390 234	102 423
61 à 90.....	445 314	17 198
91 à 365.....	286 266	1 482 477
Plus de 365.....	622 445	0
Sous-total.....	<u><b>2 486 339</b></u>	<u><b>2 206 871</b></u>
Moins : provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes..	(449 364)	(10 423)
<b>Total.....</b>	<u><b>2 036 975</b></u>	<u><b>2 196 448</b></u>

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**7. Prêts**

Le tableau suivant présente les détails des contributions remboursables inconditionnelles de l'Agence :

<i>(en dollars)</i>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Contributions remboursables inconditionnelles	15 011 725	10 116 922
Moins : Escompte non amorti	<u>0</u>	<u>0</u>
Sous-total	15 011 725	10 116 922
Moins : Provision pour irrécouvrabilité	(1 246 679)	0
<b>Prêts bruts</b>	<b><u>13 765 046</u></b>	<b><u>10 116 922</u></b>
Prêts détenus pour le compte du gouvernement	(13 765 046)	(10 116 922)
<b>Prêts nets</b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>

**Contributions remboursables inconditionnelles**

Les contributions remboursables inconditionnelles correspondent à des contributions versées à des tiers qui doivent être remboursées sans réserve. Le portefeuille des contributions remboursables se compose de 19 (11 en 2021-2022) prêts sans intérêt, accompagnés de modalités de remboursement annuel prescrites. Les prêts en cours sont comptabilisés à leur valeur actualisée nette au taux d'intérêt en vigueur au moment de l'octroi du prêt. Une provision de 1 246 679 dollars (0 dollars en 2021-2022) a été comptabilisée.

Les prêts en cours sont considérés comme un actif financier détenu au nom du gouvernement et ne sont pas disponibles pour acquitter le passif de l'Agence. Par conséquent, les prêts en cours sont présentés en réduction des prêts bruts en cours de l'Agence.

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**8. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

<b>Catégorie d'immobilisations</b>	<b>Période d'amortissement</b>
<b>Améliorations locatives</b>	Durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue
<b>Véhicules automobiles</b>	7 ans

<i>(en dollars)</i>	<b>Coût</b>		<b>Amortissement cumulé</b>			<b>Valeur comptable nette</b>	
	<b>Solde d'ouverture</b>	<b>Solde de clôture</b>	<b>Solde d'ouverture</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Solde de clôture</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Véhicules automobiles</b>	153 118	153 118	(60 984)	(21 874)	(82 858)	70 260	92 134
<b>Améliorations locatives</b>	2 406 365	2 406 365	(2 406 365)	0	(2 406 365)	0	0
<b>Total</b>	<b>2 559 483</b>	<b>2 559 483</b>	<b>(2 467 349)</b>	<b>(21 874)</b>	<b>(2 489 223)</b>	<b>70 260</b>	<b>92 134</b>

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**9. Obligations contractuelles**

Par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'Agence sera tenue d'effectuer des paiements dans le cadre de ses programmes de paiements de transfert ou au moment de l'obtention des services/biens. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

<i>(en dollars)</i>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Paiements de transfert	41 120 352	57 205 473
Location de bâtiments résidentiels	2 277 240	1 873 440

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**10. Opérations entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

**(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères**

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Voici comment ces services gratuits ont été comptabilisés à la valeur comptable dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de l'Agence :

<i>(en dollars)</i>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Installations	2 861 729	2 185 246
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	1 233 853	1 236 492
<b>Total</b>	<b><u>4 095 582</u></b>	<b><u>3 421 738</u></b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de l'exécution des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de l'Agence.

**(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Charges	6 307 543	6 366 906

Les charges inscrites à la section (b) comprennent le coût des services financiers et administratifs fournis par Services aux Autochtones Canada, et d'autres ministères, et excluent les services communs fournis gratuitement inscrits à la section (a).

**AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD**  
**Notes aux états financiers (non auditées)**  
**pour l'exercice terminé le 31 mars**

**11. Information sectorielle**

La présentation de l'information sectorielle repose sur les responsabilités essentielles de l'Agence. Elle est fondée sur les mêmes conventions comptables figurant à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principaux programmes, par principaux articles de dépense et types de revenus. Voici les résultats sectoriels pour la période :

<i>(en dollars)</i>	<b>Développement économique dans les territoires</b>	<b>Services internes</b>	<b>2023 Total</b>	<b>2022 Total</b>
<b>Paiements de transfert</b>				
Paiements de transfert	74 512 041	0	74 512 041	54 979 510
<b>Total - Paiements de transfert</b>	<b>74 512 041</b>	<b>0</b>	<b>74 512 041</b>	<b>54 979 510</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Salaires et avantages sociaux des employés	11 566 818	5 277 931	16 844 749	16 277 479
Services professionnels et spécialisés	1 362 743	1 526 052	2 888 795	2 914 361
Amortissement des immobilisations corporelles	0	21 874	21 874	30 240
Déplacements et réinstallations	734 464	507 122	1 241 586	642 318
Immeubles, machines et équipement	2 303	88 900	91 203	285 507
Installations	1 965 128	896 601	2 861 729	2 185 246
Services publics, fournitures et approvisionnements	32 378	44 930	77 308	64 118
Location de bâtiments et de machinerie	720 673	718 816	1 439 489	1 433 017
Transport et services de télécommunication	2 969	178 256	181 225	161 874
Services d'information	10 162	9 103	19 265	38 362
Services de réparation et d'entretien	891	138 351	139 242	91 554
Autres	0	182	182	11 114
Dépense pour mauvaises créances	1 685 620	0	1 685 620	10 423
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(1 685 620)	0	(1 685 620)	(10 423)
<b>Total - Charges de fonctionnement</b>	<b>16 398 529</b>	<b>9 408 118</b>	<b>25 806 647</b>	<b>24 135 191</b>
<b>Total - Charges</b>	<b>90 910 570</b>	<b>9 408 118</b>	<b>100 318 688</b>	<b>79 114 701</b>
<b>Revenus</b>				
Revenus divers	0	15 270	15 270	15 318
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	(15 093)	(15 093)	(15 318)
<b>Total - Revenus</b>	<b>0</b>	<b>177</b>	<b>177</b>	<b>0</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>90 910 570</b>	<b>9 407 941</b>	<b>100 318 511</b>	<b>79 114 701</b>